

Séance publique du 18 décembre 2007

Délibération n° 2007-4637

commission principale : finances et institutions

objet : **Création de l'opération et individualisation de l'autorisation de programme du projet Cigogne - Refonte des outils de saisie dans le SIG de l'assainissement**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de l'eau assure la gestion patrimoniale du réseau d'assainissement de la Communauté urbaine. Le coût d'investissement du réseau est estimé à plus de 5 milliards d'euros et l'on estime qu'il faudrait une centaine d'années pour reconstruire un tel réseau avec nos capacités actuelles d'investissement. Ce patrimoine est précieux et sa gestion doit donc être optimisée.

Pour ce faire, depuis les années 1980, la direction de l'eau s'appuie sur un logiciel cartographique (SIG) qui lui permet de connaître le réseau et ses caractéristiques techniques et fonctionnelles ainsi que d'en assurer sa gestion en offrant à ses agents des données localisées, indispensables à la réalisation de leurs missions.

L'activité de la direction de l'eau est fortement liée à l'analyse du patrimoine sur le territoire. Le principal besoin des agents consiste, en effet, à localiser un élément patrimonial et à connaître ses caractéristiques techniques et son environnement ; le système d'information géographique (SIG) se trouve naturellement au cœur du système d'information.

Développé initialement sur une technologie lourde limitant le nombre d'utilisateurs directs (une quinzaine d'utilisateurs essentiellement au secteur études), des interfaces de consultation ont été mises en place depuis plus de 10 ans et offrent aujourd'hui à plus de 200 utilisateurs l'accès direct à des données cartographiques localisées pour les aider dans leurs activités.

Précurseur lors de son lancement en 1987, le système informatique de saisie Gesica est désormais techniquement obsolète et nécessite une refonte pour être de nouveau en phase avec le système informatique fédéral, avec son temps et avec les métiers de l'eau et des pratiques associées qui sont en pleine mutation (évolution technique et fonctionnelle).

Une démarche d'analyse de la valeur, engagée en mai 2005 avec l'assistance d'une société externe, a permis de fixer les enjeux auxquels devait répondre le projet et de définir son périmètre. La demande d'individualisation correspond à une proposition de périmètre débattu et ne gardant que les éléments dont le retour sur investissement est jugé élevé qui contribuent à un apport de valeur et qui répondent aux enjeux du projet présentés ci-dessous.

Les trois enjeux principaux du projet sont :

- la coordination des travaux et activités, la préparation des interventions (sécurisation des agents par la connaissance du secteur d'intervention) : le SIG est un outil facilitateur de la coordination des métiers de l'eau,
- la maîtrise de la dynamique et du fonctionnement des ouvrages pour optimiser les capacités du réseau existant et maîtriser son évolution,

- le besoin de pérennisation et de partage des informations métiers et des savoir-faire des agents pour favoriser la maîtrise du patrimoine et assurer la pertinence des réponses et des prescriptions de la direction lors de sollicitations extérieures.

L'objectif du SIG n'est pas d'atteindre une haute précision de localisation des ouvrages mais plutôt d'améliorer l'exhaustivité des données et d'en ajouter de nouvelles actuellement absentes.

Le projet se décline donc principalement autour de grands axes fonctionnels dont les deux principaux sont :

- la saisie des données d'assainissement : l'outil doit permettre de saisir et de mettre à jour les données liées à la gestion du réseau d'assainissement de la Communauté urbaine,

- le contrôle qualité : l'outil doit faciliter l'atteinte de l'objectif d'exhaustivité et de fiabilisation des données saisies en interne ou fournies par nos prestataires. Il contribuera à l'amélioration en continu de la base de données afin d'avoir un meilleur niveau de pertinence lors des analyses ou interventions de la direction sur le réseau.

Le montant de l'opération s'élève à 700 000 € HT, répartis comme suit :

Investissement	2008 (en k€ HT)	2009 (en k€ HT)	2010 (en k€ HT)	Total
outils informatiques	67	268	365	700
total investissement				700

Circuit décisionnel : ce projet a reçu l'avis favorable du pôle finances le 12 novembre 2007 et a fait l'objet d'une note au Bureau le 19 novembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve la création de l'opération et l'individualisation de l'autorisation de programme du projet Cigogne - refonte des outils de saisie dans le système d'information géographique (SIG) de l'assainissement pour un montant global de 700 000 € HT, répartis comme suit :

Investissement	2008 (en k€ HT)	2009 (en k€ HT)	2010 (en k€ HT)	Total
outils informatiques	67	268	365	700
total investissement				700

2° - Ces crédits sont à inscrire sur les exercices 2008 et suivants sur l'opération à créer - budget annexe de l'assainissement - section d'investissement - ligne de gestion 019 251 - compte 2 205 200 pour un montant de 700 k€ HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,